



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 96784

Texte de la question

M. Pierre-Yves Le Borgn' attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la difficulté rencontrée par les Français de l'étranger désireux de souscrire un prêt à la consommation. De nombreux organismes privés français démarchent par mail nos compatriotes mais stoppent la transaction au moment où ils apprennent que les demandeurs résident en dehors du territoire national. Ce problème est une réelle difficulté pour nos compatriotes car s'il leur est impossible d'obtenir un prêt dans leur pays de naissance, cette difficulté est également rencontrée dans leur pays de résidence. Dans ce deuxième cas, les organismes étrangers expliquent leur refus par un éventuel départ précipité de leur pays d'accueil. Il lui demande quelle réponse pourrait être apportée à nos compatriotes de l'étranger qui se sentent lésés pour la simple raison de vivre en dehors des frontières nationales.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Le Borgn'](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96784

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 8 novembre 2016

Question publiée au JO le : [21 juin 2016](#), page 5644

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)